

RISQUES CHIMIQUES OU BIOLOGIQUES

Retirer sa tenue
de protection
en toute sécurité

► Cas n° 2

Décontamination
avec aspirateur



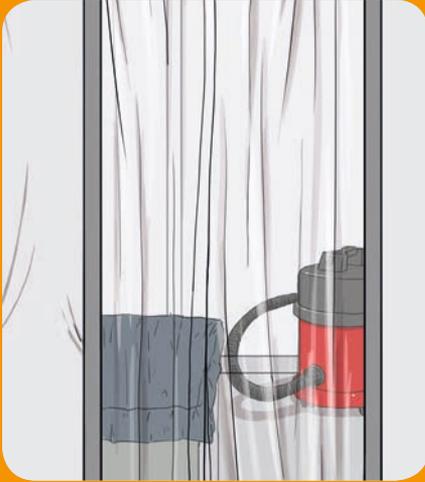
► Pourquoi porter une tenue de protection ?

Pour se protéger contre des produits chimiques dangereux.

Pour se protéger contre des agents biologiques dangereux.

 Pour être protégé, apprenez à bien mettre et enlever votre tenue.

Retirer sa tenue sans risque



1. Entrer dans la zone de décontamination.



2. Détacher la ceinture.



3. Suspending le bloc moteur.



4. Se dépoussiérer avec un aspirateur adapté.

Décontamination avec aspirateur



5. Enlever le ruban adhésif.



6. Retirer la capuche.



**7. Enlever le ruban adhésif
autour des gants et des bottes.**



8. Dézipper la combinaison.



9. Enlever une manche et un gant.
Éviter de toucher l'extérieur
de la combinaison.



10. Enlever l'autre manche
et le deuxième gant.



11. Retirer le masque.



12. Retirer la combinaison
et les bottes.

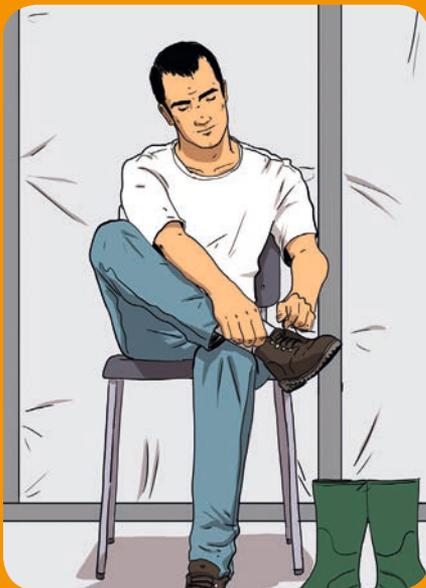


13. Jeter les filtres de protection respiratoire, la combinaison et les gants.



Décontamination
avec aspirateur

14. Nettoyer au chiffon humide son appareil de protection respiratoire.



15. Sortir de la zone de décontamination et mettre ses chaussures de travail.



16. Se laver les mains.

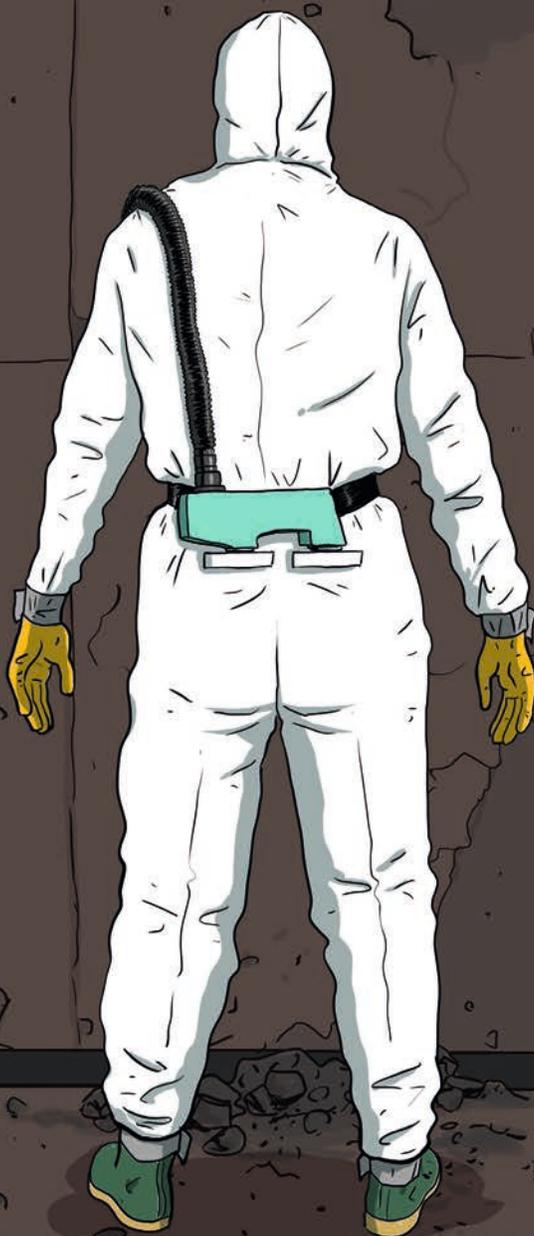
À la fin de la journée de travail, se doucher avant de remettre ses vêtements de ville.

► Bien se protéger avant



Votre tenue doit être bien étanche !

- Capuche par-dessus le masque
- Combinaison par-dessus les gants (sauf si les mains plongent dans un liquide)
- Combinaison par-dessus les bottes
- Ruban adhésif autour du masque, des gants et des bottes (en laissant une languette pour l'enlever facilement lors du déshabillage)



Institut national de recherche et de sécurité
pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles
65, boulevard Richard-Lenoir 75011 Paris . Tél. 01 40 44 30 00 . info@inrs.fr . www.inrs.fr

Édition INRS ED 6166 • 1^{re} édition (2013) • réimp. juillet 2014 • 5 000 ex. • ISBN 978-2-7389-2106-2